

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises 15 francs Etranger.. . . . 20 —	
2.350 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 14 Janvier, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M^{lle} Gindre (Suzanne), 359, rue Saint-Martin, Paris (3^e), parrains MM. D^r Bonnamour et H. Gindre. — M. Mougenot (Maurice), 28, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Gabier et Pitton. — M. Turriu (J.), 30, quai de Serin, Lyon, parrains MM. Jossierand et D^r Bonnamour. — M^{lle} Berthoin (O.), 26, quai de la Guillotière, Lyon, parrains MM. Nétien et Desvignes. — D^r Callot (Pierre), médecin du Dakar-Niger, Toukoto, Soudan (A. O. F.), *Parasitologie, Entomologie*, parrains MM. D^r Riel et Guillemoz.

2^o Nomination du Bureau.

3^o Rapport du Secrétaire général sur le mouvement de la Société.

4^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 11 Janvier, à 17 heures

1^o Installation du Bureau.

2^o M. MOURGUE (de Marseille). — Notes zoologiques.

3^o D^r BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre du Professeur ROULE : « Les Poissons des eaux douces ».

4^o M. MERCIER. — De l'emploi des sientes dans la médecine populaire du XVIII^e siècle.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 13 Janvier, à 20 h. 30

- 1^o Installation du Bureau.
 - 2^o M^{lle} MEYER. — Hormones et végétaux.
 - 3^o M. REVOL. — Le *Juniperus Thuriifera*.
 - 4^o D^r BONNAMOUR. — Notes sur les explorateurs lyonnais Poivre, Sonnerat, Commerson, d'après la Notice historique de M. A. LACROIX, sur les membres et correspondants de l'Académie des Sciences ayant travaillé dans les colonies françaises des Mascareignes et de Madagascar au XVIII^e siècle et au début du XIX^e.
-

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 15 Janvier, à 20 h. 30

- 1^o M. VASSAL (de Paris). — Sur des aberrations de Papillons capturés à Nonancourt (Eure).
 - 2^o M. VASSAL. — Quelques procédés pour la préparation des Microlépidoptères.
 - 3^o M. JACQUET. — Présentation de *Harpalus tardus* Parz. var. *Jacqueti* Pucl, de Mont-Genèvre (Hautes-Alpes).
-

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 20 Janvier, à 20 heures

- 1^o Installation du Bureau.
 - 2^o M. DUROUSSAY. — Parasitisme, saprophytisme et symbiose.
 - 3^o Questions mycologiques diverses.
 - 4^o Présentation de champignons.
-

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

MES CHERS COLLÈGUES,

L'article 8 de nos nouveaux statuts nous fait une obligation de communiquer à tous nos membres le rapport annuel sur la marche de notre Société¹.

1935 a été une année assez dure. D'une part, la crise freine le recrutement ; d'autre part, mille difficultés entravent nos collègues étrangers lorsqu'ils veulent payer leur cotisation. Dans plusieurs grands pays, il est devenu à peu près impossible de se procurer 20 francs français et de les exporter ! Ce ne sont que règlements, interdictions, offices de compensation, etc. Chaque jour, les nations s'isolent un peu plus étanchement de leurs voisins et c'est un beau paradoxe que cet emmurement volontaire de chacun à une époque

¹ Ces statuts seront publiés lorsque le Conseil d'Etat les aura définitivement approuvés.

où les moyens de communication permettent de faire le tour de la terre en quelques jours et de traverser l'Europe en quelques heures.

J'insiste ici auprès de nos collègues étrangers pour qu'ils se conforment aux avis de notre Trésorier et s'efforcent de se libérer par tous les moyens, car nous tenons à eux, car la diffusion de ce *Bulletin* dans cinquante-trois pays constitue un *service de liaison* entre naturalistes, à l'utilité duquel nous croyons trop pour accepter d'y renoncer.

Malgré toutes ces difficultés, notre effectif s'est maintenu, mais il faudra nous aider, mes chers collègues, et canaliser vers nous tous ceux qui, dans votre entourage, s'intéressent aux sciences naturelles, si vous voulez que nous puissions vous en dire autant l'an prochain.

Nos séances, cours publics, conférences, excursions et expositions, ont eu lieu suivant le programme tracé, grâce à une admirable union de bonnes volontés.

Nos *Annales* ont paru en mai, sous la forme d'un important volume de 270 pages. Dès maintenant, nous mettons en chantier le volume suivant, qui vous parviendra encore plus tôt que l'an dernier, en mars ou avril. Il contiendra sans doute, une moitié de la liste des membres avec leur adresse. Cette liste, très utile pour nous mettre tous en rapport les uns avec les autres, ne saurait être supprimée plusieurs années de suite sans inconvénients et, par ailleurs, elle est trop longue (Dieu merci !) pour être publiée en une seule fois. Il s'agit, en effet, d'une dépense de plusieurs milliers de francs. A ce propos, puis-je vous rappeler que la rubrique « Dons pour nos *Annales* » est toujours — et un peu plus que jamais — très largement ouverte ? Nous n'avons de ressources qu'autant que vous nous en fournissez, mes chers collègues, et nous ne pouvons vous rendre que ce que vous nous donnez, songez-y !

Enfin, notre demande de reconnaissance d'utilité publique est en bonne voie. Peut-être pourrions-nous vous annoncer, au cours de 1936, qu'elle a abouti.

Votre Société est, vous le voyez, pleine de vie. Elle le demeurera si chacun y contribue.

M. JOSSERAND.

UN NOUVEAU GROUPE DE COLÉOPTÉRISTES

On nous prie d'annoncer la création d'un nouveau groupement : l'Association des Coléoptéristes de la Seine, dont le siège social est à Paris, 45 bis, rue de Buffon, au Laboratoire d'Entomologie.

Le Bureau en est ainsi composé : Président, Dr E. de SAINT ALBIN ; vice-président : A. RAYMOND ; secrétaire : J. JARRIGE ; trésorier, A. YALCHIEF.

Les séances ont lieu le premier et le troisième mardi de chaque mois.

Les membres de la Société Linnéenne, de passage à Paris, sont toujours cordialement invités à assister aux réunions.

DONS

Le Professeur E. ROMAN nous a versé 500 francs comme contribution à nos *Annales*.

Nos remerciements.

EXONÉRATIONS

M. le Dr M.-J. SIKKS, de Wageningen (Hollande), s'est inscrit comme membre à vie.

GROUPE DE ROANNE

Assemblée générale annuelle du 2 Décembre

Le compte rendu moral et financier adopté, le Bureau est constitué de la façon suivante pour 1936 :

Présidents d'honneur : MM. GOUTALAND, LARUE, Charles MURY ; *président* : M. J.-F. BERTRAND ; *secrétaire général* : M. LARUE ; *trésorier* : M. Alphonse MURY ; *bibliothécaire* : M. COMBET ; *conservateur* : MM. BERTRAND, PROST ; *membres* : M^{me} LESCURE, MM. E. BEROUX, CARD, CROZET, F. DÉCHELETTE, L. DESBENOIT, LONGIN, l'abbé HENRI MONOT, MORLOT, RAPHAËL, ROCHER, J. VINDRIER, VUILLOD, les Dr^s MOULLADE et PEYSSONNEAU.

Malgré l'augmentation de la cotisation, l'Assemblée a constaté la fidélité des Roannais à la Société Linnéenne.

En dehors des séances habituelles, trois conférences ont été prévues. Les projets de cinq excursions ont été adoptés.

L'exposition annuelle a été fixée au 18 octobre.

Les sociétaires sont informés que sont mis à leur disposition *Icones Selectae fungorum*, de KONRAD et MAUBLANC, et le *Catalogue des Plantes de Saône-et-Loire et des cantons limitrophes*, par CHATEAU et CHASSIGNOL ; dans ce Catalogue, de nombreuses localités et stations sont citées.

M. A. MURY, trésorier, 29 ter, avenue de la République, Le Coteau, serait reconnaissant aux membres du groupe de vouloir bien lui verser la cotisation dans le courant de janvier.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Observations sur les ponctuations tactiles des Cucurbitacées

(Résumé)

PAR M. A. TRONCHET

Cette communication avait pour sujet l'étude *in vivo* et sur matériel fixé de la cytologie des « ponctuations tactiles » des vrilles de Cucurbitacées et plus spécialement de *Bryonia dioica*.

Après avoir fait l'historique de la question, nous rappelons ce que l'on sait de ces ponctuations : aires d'amincissement situées dans les parois externes des cellules épidermiques et occupées par des expansions du protoplasme. Il était intéressant de préciser les caractères cytologiques et cytophysiologiques de ces expansions protoplasmiques. Observées vitalement de face sur des lambeaux d'épiderme montés face externe en dessus dans le liquide de Ringer, ces ponctuations tactiles, qui apparaissent sous forme de cercles ou d'ellipses, montrent dans leur cytoplasme des granulations lipoidiques et des éléments de chondriome (ces derniers en forme de grains, de bâtonnets ou de courts filaments). On retrouve ces éléments avec les mêmes caractères

tères dans la couche cytoplasmique tapissant la paroi de la cellule. Leur nature a été contrôlée par l'étude du matériel fixé.

Les granulations lipoidiques et les éléments du chondriome sont entraînés par le cytoplasme dans un mouvement de circulation plus ou moins rapide. Un fait important à noter est que celles de ces particules qui sont situées dans la ponctuation n'échappent pas à ce mouvement. Par des observations vitales prolongées, on voit des granulations lipoidiques et des éléments de chondriome provenant de la couche cytoplasmique pariétale pénétrer dans la cavité de la ponctuation, se mouvoir à l'intérieur de celle-ci, puis plonger de nouveau dans la couche cytoplasmique pariétale où ils sont repris par les courants de circulation.

La ponctuation tactile contient-elle une dépendance du vacuome ? Pour répondre à cette question, nous avons utilisé le procédé suivant : on place un lambeau d'épiderme pendant plusieurs minutes dans un réactif vital colorant constitué en ajoutant au liquide d'observation vitale une *très faible* dose d'un mélange à parties égales de rouge neutre et de bleu de méthylène. On monte ensuite ce lambeau d'épiderme face externe en dessous entre lame et lamelle dans une grosse goutte du réactif colorant. Les bords tendent à se redresser perpendiculairement au couvre-objet. En examinant alors les cellules restées vivantes que l'on reconnaît aussitôt à la coloration rouge prise par leur vacuome (les cellules tuées ont leur noyau et leur cytoplasme teints en bleu ou bleu-violacé) on peut en voir dans lesquelles les ponctuations tactiles apparaissent de profil lorsqu'on met au point pour le milieu de la cellule. Nous avons pu observer ainsi que la coloration rouge de la grande vacuole se prolonge dans la cavité de la ponctuation ; la teinte y est toutefois moins vive à cause de la faible épaisseur de la ponctuation tactile. Dans certaines cellules la petite vacuole, située dans le cytoplasme de la ponctuation, paraît même complètement isolée de la grande vacuole de la cellule.

Ces observations nous ont conduit à la conclusion suivante. Il est impossible de regarder le contenu cytoplasmique de la ponctuation tactile comme un appendice de réception étroitement spécialisé dans la perception des excitations thigmotropiques et spécialement différencié dans ce sens. La ponctuation tactile est donc un simple dispositif anatomique dont l'effet est d'exposer davantage aux excitations de choc des expansions locales du protoplasme grâce à un amincissement limité de la membrane. La perception du stimulus est simplement facilitée par la faible épaisseur de la membrane au niveau de la ponctuation et par la légère saillie que celle-ci forme très souvent à l'extérieur.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

L'étalage des papillons

Par G. OLSOUFIEFF (Groupe de Roanne)

Un papillon bien étalé représente le principal intérêt d'une collection, et on éprouve souvent une déception, en examinant la collection d'un déhautant, contenant de bonnes choses, mais dans quel état !

Les lépidoptéristes du monde entier ont actuellement adopté l'attitude du papillon dite « normale », et qui ne l'est aucunement. (Je comprends par le mot « normale » la règle, née en Allemagne, qui exige que le bord postérieur des ailes antérieures soit perpendiculaire à l'axe du corps et, de ce fait, à la fente de l'étaioir.)

En réalité, aucun papillon, même les Sphingides, ne peut placer ses ailes

ainsi que l'exige la règle ; il en est empêché par la disposition de ses muscles thoraciques. Néanmoins cette attitude est la plus aisée pour l'étude, ouvrant bien l'aile postérieure, et — ce qui est peut-être le plus important — donnant à l'insecte une allure libre et dégagée. D'un autre côté, l'ensemble de la collection présente une stricte uniformité.

Mais nous noterons que bien souvent le dessin général des ailes est entièrement déformé par cette pose artificielle, principalement dans le cas de bandes verticales communes aux deux ailes, à la fois transversales et perpendiculaires au corps. Je citerai deux exemples assez marquants : le *Papilio Podalirius* et une *Neptis* quelconque (également les Héliconides Américaines).

Les bandes sombre du premier, à l'état vivant (le *Papilio* étant au repos), se continuent sans interruption sur les deux ailes, mais une fois l'insecte étalé suivant la règle, ces bandes présentent une forte divergence assez désagréable à l'œil. Chez les *Neptis* à l'état vivant et au repos, les bandes blanches sont entièrement perpendiculaires. A ce moment, le papillon posé sur une feuille brillante présente un mimétisme complet avec cette feuille, et les bandes blanches se confondent avec sa surface luisante. Nous avons bien souvent observé ce mimétisme, soit en Europe, soit sous les tropiques. Chez les *Neptis* étalés d'après la règle, la perpendicularité des bandes blanches des ailes postérieures ne se conserve pas.

Cette divergence du dessin est aussi très appréciable chez quelques Nocturnes, spécialement chez les Géométrides.

Cependant, il n'y a rien à espérer d'une modification dans la présentation des papillons, à moins qu'on ne se décide à revenir à la vieille méthode dite « Anglaise » qui s'efforçait très justement de conserver à l'insecte une pose naturelle. Mais il faut avouer que celui-ci, étalé, avec les ailes en arrière, produit un effet médiocre, et toute la collection en souffre, car elle ne possède plus cette uniformité, chère aux systématiciens.

Les entomologistes, spécialement les débutants en papillons, ont certainement remarqué la résistance de l'aile quand on tâche de la ramener à la position normale. Ce sont les muscles thoraciques qui s'y opposent. Et, par la suite, le débutant, cherchant à obtenir un étalage correct en opérant par « la méthode de l'épingle emmanchée », occasionne fréquemment des déchirures à la base des ailes.

On évite cet obstacle par une incision faite sur le côté du thorax avec un scalpel moyennement aiguisé. Cette opération n'est mentionnée sur aucun manuel. L'incision est indispensable quand on étale des exemplaires ramollis. Lorsqu'on exécute pour la première fois ce coup de bistouri, on est surpris d'entendre un craquement, au moment où les muscles adhérents se rompent. Personnellement, j'ai rencontré des difficultés à persuader les collectionneurs de la nécessité de cette petite opération, qui, adroitement faite, ne laisse aucune trace. Je cite à ce sujet la difficulté que l'on rencontre lors de l'étalage de certains Nymphalides (*Charaxes*, *Limenitis*, *Agrias*), et des *Parnassius Apollo*. Même à l'état frais la résistance causée par les muscles est très forte. Chez les exemplaires secs et ramollis, l'incision devient indispensable. Nous mentionnerons encore les Hespérides. Ces papillons offrent le maximum de résistance, même incisés.

Depuis quelques années, l'étalage classique par l'épingle emmanchée est très avantageusement remplacé par l'étalage « par la pince » qui, lui aussi, n'est mentionné nulle part. Cette méthode donne une sécurité absolue et le débutant, après dix minutes d'exercice, ne trouvera jamais la base des ailes. C'est principalement l'objet de notre présent article.

Revenons un peu sur la méthode de l'épingle : on recouvre les bases des ailes par une étroite bande de papier (ou calque) fixée en haut de la planche de l'étaioir, et on commence par faire avancer l'aile antérieure en l'accrochant à la deuxième radiale par l'épingle. Quand elle a atteint la place désirée, on tend énergiquement la bande afin que l'aile ne redescende plus en arrière, et on ramène l'aile postérieure à sa place. A ce moment l'aile antérieure n'est retenue que par la pression de la bande de papier, et bien souvent elle retombe, avant que l'aile postérieure ne soit fixée à sa place définitive.

On achève l'étailage en fixant une bande étroite à la base de l'aile postérieure, et on recouvre le tout de larges bandes de papier. Mais, au moment de passer à l'autre paire d'ailes (généralement la droite), il arrive que la partie gauche, que l'on croyait définitivement fixée, retombe en arrière, et tout est à recommencer !

L'incision diminue beaucoup ces résistances, mais la méthode de la pince les réduit presque à rien.

Cette méthode est en somme identique à la première, mais exécutée en sens inverse. Une fois l'incision thoracique exécutée on commence par fixer une bande, un peu plus large que les deux ailes étalées, au bas de l'étaioir. Les bords internes de la bande coïncidant avec ceux de la fente. Nous recommandons d'utiliser toujours du papier calque transparent et glacé. Ensuite, le papillon étant bien centré dans la fente, on saisit les deux ailes (les gauches, de préférence) avec une pince longue et flexible. Par un mouvement légèrement circulaire ayant son centre de rotation à l'insertion des ailes, on les fait avancer, en surveillant surtout la postérieure. Au moment où on la suppose exactement à sa place, — (une bonne planche de Seitz ou d'un atlas quelconque peut être utilisée comme modèle) — on appuie sur elle l'index de la main gauche, à travers la bande transparente ; on relâche les pointes de la pince, puis on saisit l'aile antérieure que l'on conduit, toujours par le même mouvement rotatoire, jusqu'à sa place définitive. Une seconde fois, on appuie le médius sur l'aile, à travers la bande, et on fixe le tout avec des épingles. Il est préférable de fixer ces épingles dans l'ordre suivant : la première juste dans l'angle formé par la fente et la base de l'aile postérieure ; la deuxième, dans le même angle, en haut, toutes les deux le plus près possible des bords des ailes. Les autres épingles dans n'importe quel ordre, mais le plus près possible du pourtour des ailes. Nous utilisons à cette fin exclusivement des épingles en acier à tête de verre.

On passe ensuite à la paire de droite. Nous attirons l'attention sur le fait que les ailes sont fortement tenues et immobilisées par les doigts dans les positions désirées — chose impossible avec la bande étroite de la méthode classique.

Les deux côtés étant terminés, on met en place les antennes avec la plus grande facilité. A cette fin, on dégage la deuxième épingle et on relève légèrement le bord de la bande. On donne la pose désirée à l'antenne, et on la recouvre avec la bande.

Cette méthode a quand même un inconvénient : c'est dans le cas de l'étailage d'un papillon frais. Ainsi que nous l'avons déjà noté dans notre article sur la conservation des insectes, les écailles des papillons frais sont beaucoup moins adhérentes à l'aile que chez les exemplaires bien desséchés et ramollis ensuite. Il faut être très prudent au moment de la fixation de l'aile par les doigts à travers la bande. Que le doigt glisse légèrement, et une large traînée d'écailles se fixe sur le papier ! Mais en cas de papillons ramollis, cet accident n'est plus à craindre.

Nous faisons souvent des montages d'*Urania* sous verre, en les manipulant quand ils sont entièrement secs, et en n'hésitant pas à les saisir par les doigts au milieu de l'aile. Leurs écailles, si délicates à l'état frais ne se détachent jamais à l'état sec. Même observation pour les *Rhopalocérnes*, les *Bombycides*, les *Sphingides*, etc. Il n'y a que les *Lycaenides* qui deviennent plus délicats, moins cependant qu'à l'état frais.

Nous ignorons pourquoi cette opération n'a été décrite nulle part jusqu'à présent malgré l'aide qu'elle apporte aux amateurs de papillons. A Madagascar, nous l'avons apprise à tous nos amis entomologistes, et ceux-ci ont abandonné la méthode classique, qui, d'autre part, demande un peu plus de temps que la méthode de la pince.

La pince était parfois en usage, mais la méthode que nous décrivons est surtout commode par l'emploi d'une seule et large bande et spécialement par la possibilité de retenir en place les ailes par les doigts, sans aucun danger.

En terminant cette note, nous ne saurions assez remercier notre ami le lépidoptérologue français, J.-M. BÉDOC, qui nous a appris cette méthode en 1931.

Et nous revenons encore une fois sur le conseil précédemment donné. Ne vous hâtez pas d'étaler vos papillons. Laissez-les se dessécher sur une couche de ouatine, et alors seulement, en choisissant avec une facilité que l'on n'a jamais avec les papillottes, les meilleurs écahntillons, étalez-les par la méthode décrite avec la sécurité la plus absolue.

Je me permets de citer, à propos de la ouatine, le cas suivant. Ayant besoin d'un grand nombre d'*Urania*, je me les suis procurés chez un chasseur qui s'en occupe particulièrement. Or, il les conserve, bien que je le lui ai déconseillé, dans des papillottes. Cette méthode est assez nuisible pour ce papillon fragile car on risque de coincer sa longue queue dans un angle du papier. Nous avons dû, afin de choisir des exemplaires dépourvus de ce défaut, ouvrir et refermer plus de 400 papillottes !

Autre cas : mon préparateur, revenu d'une longue excursion, me rapporte plus de deux cents *Papilio* (représentant trois espèces, dont une assez rare), installés sur couches de ouatine, dans l'ordre de capture. Pendant qu'il prend son repas, en quelques quinze minutes, je dispose d'un temps suffisant pour trier toute sa chasse et la ranger par espèces sur de nouvelles couches, en isolant les exemplaires défectueux.

Encore un exemple : nous avons fait une chasse de nuit, des plus fructueuses. Au matin, l'inspection des flacons à cyanure nous permettait de dénombrer plus de 500 exemplaires. Quel temps aurait-il fallu pour installer le tout dans des papillottes ? En moins d'une heure, nous avons pu installer la chasse sur couches, avec un premier triage par espèces, et des notes sur chaque papier de recouvrement.

Emploi de l'enfumeur à abeilles pour la chasse aux insectes en général et aux orthoptères en particulier

Par G. DE VICHET (de Montpellier)

L'emploi de la fumée pour la chasse aux insectes est un procédé connu depuis longtemps. Il est signalé dans certains ouvrages d'entomologie qui traitent de la chasse, mais seulement pour la recherche des Coléoptères et à peu près uniquement pour déloger ces insectes des abris, troncs d'arbres, etc.

D'après l'enquête menée auprès de nombreux coléoptéristes, si la plupart

connaissent l'emploi de la fumée comme procédé de chasse, beaucoup ne l'ont jamais utilisée ou ne l'ont utilisée qu'en passant. M. J. THÉRONO, de Nîmes, par exemple, emploie la fumée « en chambre » pour déceler les microcoléoptères dans les produits de tamisage d'hiver. Il a vu le D^r CHOBAUT, d'Avignon, envoyer de la fumée de cigarette sur son parapluie après battage des huissons, pour obtenir le même résultat.

Des expériences, qui ont porté uniquement sur les Orthoptères, m'ont donné des résultats intéressants et utiles à connaître. J'ai pensé que les entomologistes, quelle que soit leur spécialité, pourraient en tirer profit.

I. *L'Enfumoïr*. — Le moyen le plus simple de produire de la fumée est d'utiliser la cigarette, le cigare ou la pipe.

Le commandant CARPENTIER me recommandait ce procédé pour découvrir les jeunes larves de *Bacillus rossii* (Phasme) dans les huissons de Chènes-Kermès, et maintes fois j'en ai reconnu l'efficacité.

Le D^r SÉRIZIAT (*Histoire des Coléoptères de France*, Paris, 1883, p. 42) utilisait une tige de roseau pour diriger la fumée sur un point déterminé, ce qui lui permettait d'atteindre les parties profondes des fentes rocheuses et d'enfumer les touffes les plus serrées. Il dit, avec raison, que ce léger perfectionnement peut donner lieu à des « chasses miraculeuses ».

L'inconvénient de ces deux procédés est d'exiger de l'entomologiste, tout d'abord l'usage du tabac, ce qui prive des avantages de la méthode les non fumeurs, et ensuite un effort constant qui se traduit rapidement par une réelle fatigue dans les chasses de longue durée.

C'est pourquoi de très bonne heure on a cherché à remplacer la cigarette par un appareil fumigène. En 1871, J. DE GAULLE notait déjà l'existence d'une *pipe en métal* imaginée par un membre de la Société Entomologique, en vue de la chasse aux insectes.

« Nous croyons, écrit-il¹, être utile en signalant aux entomologistes qui « ont l'avantage de n'être point fumeurs, un instrument inventé par un « membre de la Société Entomologique, qui permet au chasseur d'enfumer « les insectes sans qu'il soit obligé d'aspirer la fumée du tabac. C'est une « pipe de métal, de forme cylindrique ; à l'une des extrémités est le petit « orifice par lequel s'échappe la fumée et auquel on peut adapter un tuyau « en caoutchouc ; l'autre extrémité est filetée et reçoit un obturateur qui « se visse sur le corps de la pipe. L'obturateur est lui-même perforé de manière « à laisser passage à l'air insufflé par le chasseur.

« Pour se servir de cet instrument, on le bourre de tabac comme une pipe « ordinaire ; on place un morceau d'amadou allumé sur le tabac, et après « avoir rapidement vissé l'obturateur, on souffle.

« On obtient ainsi pendant quinze minutes un jet de fumée très puissant. »

Il ne semble pas que cet instrument ait eu beaucoup de vogue. Il n'est mentionné dans aucun des catalogues de fournitures entomologiques que j'ai eus entre les mains. Il faut en conclure que l'instrument laissait à désirer au point de vue pratique ; en effet, il a les inconvénients de la cigarette avec quelques avantages en plus.

Dans un catalogue de la Maison Winkler et Wagner, de Vienne, il est fait mention d'un « Fumigator » « pour enfumer les insectes dans les fentes « des écorces, les trous et autres cachettes, constitué par un tube effilé, un « tuyau de caoutchouc et une embouchure en os ». Ce catalogue porte la date de 1913 et ceux des années postérieures ne mentionnent plus l'instrument.

¹ Feuille des Jeunes Naturalistes, II, 1871, p. 128.

Le Catalogue de 1931 de la Maison Deyrolle porte l'indication d'un enfumoir qui, d'après les renseignements pris, se composerait d'une boîte servant de foyer et d'une grosse tubulure. Cet appareil serait, paraît-il, d'une vente peu courante.

La conclusion qui s'impose est que ces instruments ne doivent pas répondre à ce que l'on attend d'eux. En tout cas aucun d'eux ne peut donner de bons résultats pour la chasse des Orthoptères.

Il ne s'agit plus, en effet, d'insectes sous abris, mais d'insectes vivant en plein air. La fumée servira donc à l'exploration des buissons, broussailles, herbes, etc., pour y déceler les espèces qui, par leur immobilité et leur mimétisme passent le plus souvent inaperçues.

Ce procédé de chasse exige la production de fumée durant un temps dépassant couramment plusieurs heures, avec des interruptions très nombreuses, mais de courte durée, pour la capture des insectes.

Le prix de revient du combustible entre donc ici en ligne de compte ; aussi le tabac est-il à éliminer comme fumigène.

L'appareil parfait doit réunir au moins trois conditions : 1^o production de la fumée ; 2^o en temps voulu et en quantité indéfinie ; 3^o sans fatigue pour le chasseur.

Ces conditions se trouvent réalisées dans l'enfumoir dont se servent les apiculteurs.

Cet appareil est trop répandu pour qu'il soit nécessaire d'en donner une longue description. Le type le plus simple se compose d'un cylindre métallique servant de foyer et d'un soufflet sur lequel le foyer est fixé par deux pattes qui le maintiennent à distance du bois.

L'appareil se manœuvre avec une seule main, ce qui permet d'utiliser la main libre pour écarter les broussailles ou pour capturer les insectes. Il peut d'ailleurs être déposé sur le sol, ou même dans les buissons explorés, dans n'importe quelle position, il continue à brûler sans danger d'incendie.

Il existe des enfumoirs automatiques, mais ce perfectionnement a plus d'inconvénients que d'avantages pour la chasse où la formation ininterrompue de la fumée n'est nullement désirable.

Le prix modique de l'enfumoir qui varie, suivant les modèles, de 15 à 50 francs, son poids minime, certains ne dépassent pas 700 grammes, la valeur marchande insignifiante et même nulle des combustibles utilisés : carton ondulé, chiffons, feuilles sèches ou pauvres en eau (thym, aspic, romarin, etc.), en font un instrument vraiment pratique¹.

II. *La chasse aux Orthoptères.* — Si l'on consulte les travaux de FINOT, notamment *les Orthoptères de France* (1890), on y trouve seulement indiqués comme instruments de chasse : le filet fauchoir, le parapluie et l'écorçoir.

PANTEL, AZAM, BÉRENGUIER, KHEIL, pour ne citer que les orthoptérolistes avec lesquels j'ai été en relations ou que j'ai connus, n'ont pas employé d'autres instruments.

Or, dans certains endroits, fauchoir et parapluie sont à peu près inutilisables. Dans les garrigues languedociennes, par exemple, le fauchage est presque partout rendu impossible par la nature de la végétation qui est constituée par des broussailles touffues et à tiges très dures : chênes-kermès, cistes, genêts épineux ou non, bruyères, etc., et le battage au parapluie ne

¹ Je dois la plupart des détails pratiques relatifs au fonctionnement de l'appareil à l'obligeance de M^{me} DAGUES, qui dirige à Montpellier, 49, Grand'Rue, la « Maison du Miel ». On trouve dans cette maison des enfumoirs de différents modèles et à divers prix.

donne que des résultats assez médiocres en raison du peu d'élévation de certaines de ces plantes au-dessus du sol.

Indépendamment du terrain, les Orthoptères s'opposent à l'utilisation régulière du fauchoir pour la raison donnée par FINOT (1890, p. 250). « Bien « que notre filet soit nommé fauchoir, dit cet auteur, il ne nous servira que « rarement à faucher. Ce procédé, si employé dans la chasse aux Coléoptères, « nous sera de peu de secours, en raison de l'agilité de nos insectes qui sautent « aisément hors du filet. »

Quant au battage au parapluie, quand il est praticable, il présente pour beaucoup d'Orthoptères un grave inconvénient ; les insectes à corps allongé, tels que les Phasmes, ou à corps peu résistant, comme les sauterelles, sont très souvent endommagés et même écrasés par les coups de cannes ou par l'entrechoquement des branches ; parfois même ils restent accrochés aux rameaux ou aux épines (genêts épineux, par exemple).

C'est dans les habitats de ce genre que l'enfumeur trouve son maximum d'utilisation. Comme le disait le commandant CARPENTIER, quelques bouffées de fumée permettent de se rendre compte si une plante héberge ou non des larves de Phasmes. Avec l'enfumeur l'exploration est à la fois rapide et complète.

La projection lente et intermittente de la fumée dans un buisson détermine rapidement le grouillement d'une foule d'Arthropodes moyens et petits dont on ne soupçonnait pas la présence. Toute la faune du buisson s'agite : Hémiptères, Coléoptères, Orthoptères, Lépidoptères, Aracnides même.

Grâce à l'enfumeur, j'ai trouvé, en novembre, décembre et février, des Phasmes dont la survie en plein air, durant l'hiver, n'était pas établie avec certitude ; j'ai capturé à l'automne des larves de très petite taille, et, au printemps, des imagos d'une espèce de mante non encore signalée dans la région.

L'emploi de la fumée m'a grandement facilité la découverte, dans les buissons, d'Orthoptères de grandes tailles, tels que les *Barbistes*, *Isophya*, *Ephippigera* et même *Saga*.

Conclusion.— Quelle est l'action de l'enfumage prolongé sur les insectes ? C'est, ici, une question secondaire. Il suffit de constater que la fumée les met dans un état d'agitation qui remplit le but désiré, savoir : déceler leur présence et permettre ainsi leur capture.

La chasse à l'enfumeur est particulièrement fructueuse pour la capture des insectes, qui par leur immobilité et leur mimétisme échappent aux investigations.

Les résultats obtenus pour les Orthoptères, en particulier, sont assez satisfaisants pour légitimer la publication de cette note destinée à faire connaître un instrument de chasse (l'enfumeur à abeilles), qui jusqu'ici n'était pas employé et que l'expérience a démontré utile et pratique.

Une « *Nebria* » des Pyrénées, race minor « de Lafresnaye » Serville

PAR M. J. JACQUET

C'est en 1820 que SERVILLE¹ décrit succinctement une nouvelle *Nébria* des Pyrénées, sur des exemplaires reçus de MM. DUFOUR et DE LAFRESNAYE, botanistes éminents, excursionnant dans les Pyrénées ; mais sa description, trop brève, peut s'appliquer à d'autres *Nébria*.

¹ *Faune française*, édit. 1, 1^{re} livr., Paris, p. 68.

Pour avoir une description plus complète, il faut se reporter au *Species* de DEJEAN (1826)¹ et à l'Iconographie du même auteur, en 1830. Or, en comparant la description de SERVILLE, malgré son laconisme, je ne suis pas certain que six années plus tard DEJEAN ait eu sous les yeux les exemplaires de SERVILLE, dont la seule indication de capture est : « rapporté des Pyrénées par MM. DUFOUR et DE LAFRESNAVE ». DEJEAN précise : « Hautes-Pyrénées, sommets les plus élevés ».

Pour l'étude des races de cette espèce, j'ai dû me reporter à des exemplaires de très vieilles collections et j'ai pu examiner ceux de la collection OLLIER qu'a bien voulu me communiquer le directeur du British Museum de Londres.

La *Nebria* qui s'applique le mieux à la description de DEJEAN et qui me servira de base de comparaison, provient du Pic du Midi de Bigorre (2.877 m.). A cette époque, du reste, les moyens et les voies de communication ne permettaient pas d'atteindre les régions de la chaîne que nous pouvons, aujourd'hui, aborder sans difficulté, sinon sans fatigue.

Sachant que je m'intéressais spécialement à l'étude du genre *Nébria*, mon estimé collègue, M. L. SCHULLER, de Nevers, m'adressa en communication, l'une de ses chasses de *Nebria* dans la région de Gavarnie. Dans les échantillons reçus en sciure, j'ai remarqué trois races.

La première, que je connaissais bien est celle du cirque de Gavarnie (*Gagates* Jacquet) : *Nebria* presque ripicole, dont l'aspect est particulier et de suite reconnaissable, mais elle n'est pas celle des anciens auteurs ! La deuxième est de taille moindre, avec un rufinisme des pattes très accentué (*Rufipes* Jacquet) ; elle ressemble beaucoup à une *Lafresnayi* typique ; le glacier dont elle provient n'ayant pu jusqu'ici être identifié avec certitude, ne la cite que pour mémoire. La troisième est celle qui fait l'objet de cette note. Par sa forme gracile, sa taille constamment moindre, cette *Nebria* se sépare nettement de ses congénères.

Avant de pousser plus loin l'étude de cette *Nebria*, je demandai à mon correspondant de m'adresser quelques échantillons supplémentaires, et des renseignements sur ses conditions de capture et sa station. J'ai eu l'heureuse surprise de recevoir une douzaine d'exemplaires ♂ et ♀ d'une préparation irréprochable et tous les renseignements qui m'étaient nécessaires.

L'examen comparatif et détaillé de cette *Nebria* m'indiqua que j'étais bien en face d'une *Lafresnayi*, mais d'une race spéciale provenant d'un des pitons glaciaires du massif exploré.

Cette *Nebria*, de forme gracile et de petite taille, rappelle comme aspect la *Microcephala* des Alpes, et je juge nécessaire, en la signalant à l'attention des entomologistes, de la désigner comme race par un nom : *Nebria Lafresnayi* Serville, race *Schulleri* Jacquet, du nom de son chasseur.

« Petite, de forme élancée, rappelant l'aspect de *Microcephala* ; élytres sans développement postérieur chez le ♂, à peine plus développées chez la ♀ (ce qui la distingue de la *Lafresnayi* typique) ; pattes noires, tarses et articulations rougeâtres ; premiers articles des antennes noirs, les autres devenant ferrugineux à partir du milieu en s'accroissant progressivement. Longueur : 9 mm. 1/2 ♂, à 10 mm. 1/2 ♀. Habitat : Massif de Gavarnie au pied du glacier de Sarradet près des neiges ; Brèche de Roland ; peu commune. »

¹ *Species*, t. II, p. 245, 1826. *Iconographie de l'Histoire Naturelle des Coléoptères d'Europe*, t. II, 1830, p. 98.

² Mon excellent collègue P. RAYNAUD, d'Albi, qui, pour la recherche des larves de *Nebria*, a exploré tout le massif, a bien voulu me fournir des renseignements très documentés sur les différentes races de cette *Nebria* : *Vignemale*, *Noue-Vieille*, etc.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Le récent Congrès de Zoologie de Lisbonne

Par M. le Professeur J. GUIART

Le XII^e Congrès international de Zoologie s'est tenu cette année à Lisbonne, du 14 au 21 septembre, sous la présidence de M. A. RICARDO JORGE, directeur du Musée Bocage. Le Congrès fut ouvert en présence de S. E. le général CARDONA, président de la République portugaise. La France avait quatre délégués officiels, les professeurs GRAVIER, du Museum, CAULLERY, de la Sorbonne, NATAN LARRIER, du Collège de France et GUIART, de Lyon. Les Français étaient d'ailleurs très nombreux et se firent remarquer par le nombre et l'importance de leurs communications.

De nombreuses visites avaient été organisées pour faire connaître aux étrangers la ville et les environs de Lisbonne ; je citerai en particulier une excursion sur le Tage ; une visite du port sardinier de Sétubal ; une excursion à Mafra, Cintra, Montserrat et Estoril, le centre le plus pittoresque du Portugal. Il y eut de nombreuses réceptions, en particulier par le Ministre de l'Instruction publique, le Ministre des Affaires étrangères, la Municipalité, le Recteur de l'Université et le Président du Congrès. En somme, Congrès très intéressant, et aussi, grâce à la cordialité de nos collègues portugais, Congrès charmant, dont les participants garderont le meilleur souvenir.

LIVRES NOUVEAUX

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

PORTEVIN, *Ce qu'il faut savoir des bons et des mauvais Champignons*, 111 p., 20 pl. en couleur, Paris, 1935, chez Lechevalier.

Une centaine de pages donnent tout d'abord quelques renseignements généraux sur les différents groupes de champignons, sur leur date d'apparition, leur mode de préparation, leur toxicité, etc. Sur ce point, l'A. tombe dans le piège habituel et confond les termes « muscarien » et « muscarinien » dont nous redirons une fois de plus qu'ils sont non pas seulement différents, mais *opposés*. Des planches en couleur représentent 109 espèces. Quelques-unes sont sorties au tirage dans une teinte bien inattendue, mais c'est une minorité et ce petit volume pourra guider les premiers pas des débutants.

M. J.

*
**

LEMÉE (Albert), ancien inspecteur des colonies. *Dictionnaire descriptif et synonymique des genres de plantes phanérogames*, Brest, Imprimerie commerciale et administrative, 17, rue d'Algésiras, t. VI, Sci-Fin., 1935.

Nous avons rendu compte des cinq premiers volumes parus de ce monumental ouvrage (*Bulletin*, mai 1934, p. 82). Aujourd'hui paraît le sixième et dernier volume ; il ne comporte pas moins de 1286 pages. L'ouvrage est maintenant complet. Il se termine par un supplément VI qui améliore encore les volumes antérieurs et notamment le premier, composé de nombreuses années avant les autres ; l'auteur y fait état, entre autres, de la deuxième édi-

tion de *Pflanzenfamilien*, de diverses monographies en même temps que d'ouvrages généraux ; il a enfin ajouté une liste importante de genres représentés à Madagascar et à la Nouvelle-Calédonie dont il n'avait pas été fait mention au cours de l'ouvrage.

Cependant, l'auteur ne juge pas sa tâche terminée et nous annonce qu'il tentera de faire suivre, dans peu d'années, cet ouvrage d'un tableau analytique général des familles et des genres. C'est un travail d'une difficulté inouïe. M. LEMÉE vient de nous montrer comment il pouvait maîtriser une tâche géante ; nous pouvons donc lui faire crédit pour son nouveau programme et lui souhaiter de le mener à bien. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage qu'il vient de terminer est une source de documentation extrêmement commode (ordre alphabétique, rédaction des diagnoses en français), et précieuse, qui rendra aux botanistes de grands services.

J. BEAUVERIE,

Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. le Professeur J. GUIART nous a fait don de son travail sur les Cistodes, parasites provenant des Campagnes scientifiques du Prince Albert I^{er} de Monaco ; XCI^e fascicule (100 pages, avec 5 planches), des Résultats des Campagnes scientifiques accomplies sur son yacht, par ALBERT I^{er}.

M. J. SMARODS (de Riga) nous a adressé tout un lot de ses Mémoires concernant les champignons de la Lithuanie.

M^{me} Veuve LAVAUDEN, en souvenir de son mari, et sur les instances de notre collègue, M. MOURGUE (de Marseille), nous a envoyé une collection des Mémoires de l'illustre zoologiste, et en particulier son gros ouvrage sur les Oiseaux de Tunisie.

M. NURY, de Buchy (Seine-Inférieure), nous a fait don de ses Mémoires sur les Cécidies et la pathologie végétale.

M. PERRIER DE LA BATTIE nous a envoyé la collection de ses Mémoires sur les Plantes de Madagascar.

Nos remerciements.

R. BOURRET, Notes herpétologiques sur l'Indochine française. VIII. Sur les *Achlinus* d'Indochine. IX. Les Serpents de Chapa (Extrait du *Bulletin général de l'Instruction publique*, mars 1935).

R. BOURRET, Notes herpétologiques sur l'Indochine française. X. Les Serpents de la station d'altitude du Tam-dao. (Extrait du *Bulletin général de l'Instruction publique*, avril 1935).

J. VINSON, Contribution à l'étude des Coléoptères des Iles Mascareignes (Extrait des *Transactions of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius*, n^o 3, 1934).

M^{lle} A. CAMUS, *Panicum Ihosyense* A. Camus, espèce nouvelle de la section *Pseudolasiacis* (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1934).

M^{lle} A. CAMUS, Classification des *Bambusees* (Extrait des *Archives du Muséum*, volume du Tricentenaire, 1935).

M^{lle} A. CAMUS, les Chênes dans la production forestière indochinoise (Extrait de la *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture tropicale*, vol. XV, 1935).

- M^{lle} A. CAMUS, *Agropyropsis* A. Camus, genre nouveau de l'Afrique du Nord (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1935).
- H. MANEVAL, Observations sur des Hyménoptères de la faune française et description d'une espèce nouvelle (Extrait de la *Revue d'Entomologie*, t. II, 1935).
- M. THOMAS, A propos de l'Instinct et de la Psychologie des Papillons (Extrait de *Lambillionea*, 1934).
- M. THOMAS, L'immobilisation protectrice ; observations sur *Carausius Morosus* (Extrait des *Bulletin et Annales de la Société Entomologique de Belgique*, 1934 (2 notes).
- M. THOMAS, le Domaine de l'instinct (Instinct et réflexes. Instinct et tendances) (Extrait de la *Revue des Questions scientifiques*, 1934).

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M^{me} ROUSSEAU, veuve de l'un de nos collègues, céderait une très importante collection d'histoire naturelle comprenant : Paléontologie, 9.312 espèces ; Conchyliologie, 7.791 espèces ; Minéralogie, 3.199 échantillons ; Géologie (roches), 3.187 échantillons. Le tout bien déterminé, classé en boîtes étiquetées. Ecrire à M^{me} Rousseau, rue du Château-d'Eau, La Rochesur-Yon (Vendée).

Contre dix espèces ou plus coquilles fossiles tertiaires du monde entier (Lutétien parisien excepté), bien déterminées, j'envoie même nombre actuelles Afrique du Nord (terrestres, fluviatiles et marines), également bien déterminées ; rares contre rares. BÉDÉ, directeur du Jardin zoologique, Sfax (Tunisie).

M. BERNARD DE RETZ, 99, rue de Folgensbourg, Mulhouse (Haut-Rhin), serait acquéreur de *l'Index Filicum*, de CHRISTENSEN, de préférence avec les suppléments. Prière de faire offres.

A VENDRE : Bonne collection Coléoptères (environ cent grands cartons vitrés) ; nombreux ouvrages entomologiques et quelques ouvrages géologiques ; microscope binoculaire Zeiss, 1912, complet, parfait état.

Ecrire P. BOURGOIN, 39, rue Dulong, Paris (17^e).

La liste des ouvrages est déposée au Siège de la Société.

A VENDRE : *Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques*, DE GAUDRY, Paris, 1883 (Primaire, secondaire, tertiaire) ; — *Lépidoptères d'Europe*, LUCAS, 400 fig., 80 planches ; — *Les Orchidées*, de PUYOT, 1880, 50 chromolithographies ; — *Recherches sur les terrains tertiaires*, de VASSEUR ; — *Flore des terres et jardins de l'Europe*, t. 2, 4, 5, 6, 7 reliés, t. 8, 9, brochés ; — *Iconographie de la Flore française*, de BAILLON, 5 vol., 500 planches.

Vendrait également séries de mousses très importantes (distribution de la Société Dauphinoise, Rochelaise, S. E., et un certain nombre de planches de HUSNOT, etc., près de 1.000 parts ; — Lichens, beaucoup de parts de J.-O. RICHARD ; Champignons, Algues.

Faire offres à M. Jean CALLÉ, instituteur, 1, avenue de Saquet, Vitry-sur-Seine (Seine).

SÉANCES DE L'ANNÉE 1936

Conseil d'administration : le deuxième MARDI du mois, à 20 h. 30.

Section Botanique : le deuxième LUNDI du mois, à 20 h. 30.

Section d'Anthropologie, de Biologie et d'Histoire naturelle générale : le deuxième SAMEDI du mois, à 17 heures.

Section de Mycologie : le troisième LUNDI du mois, à 20 heures.

Section Entomologique : le troisième MERCREDI du mois, à 20 h. 30.

Nota. — Toutes les communications devant figurer à l'ordre du jour des séances ou au Bulletin mensuel, doivent être adressées avant le 20 de chaque mois à M. le Dr BONNAMOUR, secrétaire général, 49, avenue de Saxe, Lyon, et non pas au siège. Même recommandation pour la correspondance urgente.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque est ouverte tous les samedis de 17 à 19 heures. Des prêts de livres sont consentis pour un mois à tous les membres de la Société, même en dehors de Lyon. On demande seulement aux emprunteurs de bien vouloir verser, s'ils le peuvent, une contribution dont le montant est laissé à leur générosité, pour l'entretien de la Bibliothèque.

Le Bibliothécaire fait appel à tous ses collègues de la Société pour qu'ils lui envoient les tirés à part et exemplaires des mémoires qu'ils publient. Il recevra avec reconnaissance, soit les dons en argent, soit les livres et périodiques (même dépareillés) qu'on voudra bien lui adresser.

AVIS DU TRÉSORIER

Les sociétaires résidant en France sont invités à envoyer le montant de leur cotisation 1936, soit 15 francs, par chèque postal au C/C « Lyon n° 101-98, Société Linnéenne de Lyon », avant le 31 mars prochain.

Les membres domiciliés hors de France — ou des colonies françaises — devront également envoyer, avant le 31 mars, le montant de leur cotisation 1936, soit 20 francs, par mandat-poste international ou mieux par chèque payable à Lyon, adressé au trésorier, M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz, Lyon (1^{er}).

D'autre part, nous rappelons que toutes les réclamations doivent être adressées, directement, à M. GUILLEMOZ.

TAXES DES COTISATIONS

Membres résidant en France.

Membres ordinaires	15 francs.	
Membres honoraires	30 —	
Membres ordinaires à vie	180 —	(versés une fois pour toutes).
Membres honoraires à vie	360 —	(versés une fois pour toutes).

Membres résidant à l'étranger.

Membres ordinaires	20 francs.	
Membres honoraires	40 —	
Membres ordinaires à vie	240 —	(versés une fois pour toutes).
Membres honoraires à vie	480 —	(versés une fois pour toutes).

Le Gérant : O. THÉODORE.

Soc. an. Imp. A. REY, 4, rue Gentil, Lyon. — 114.715.